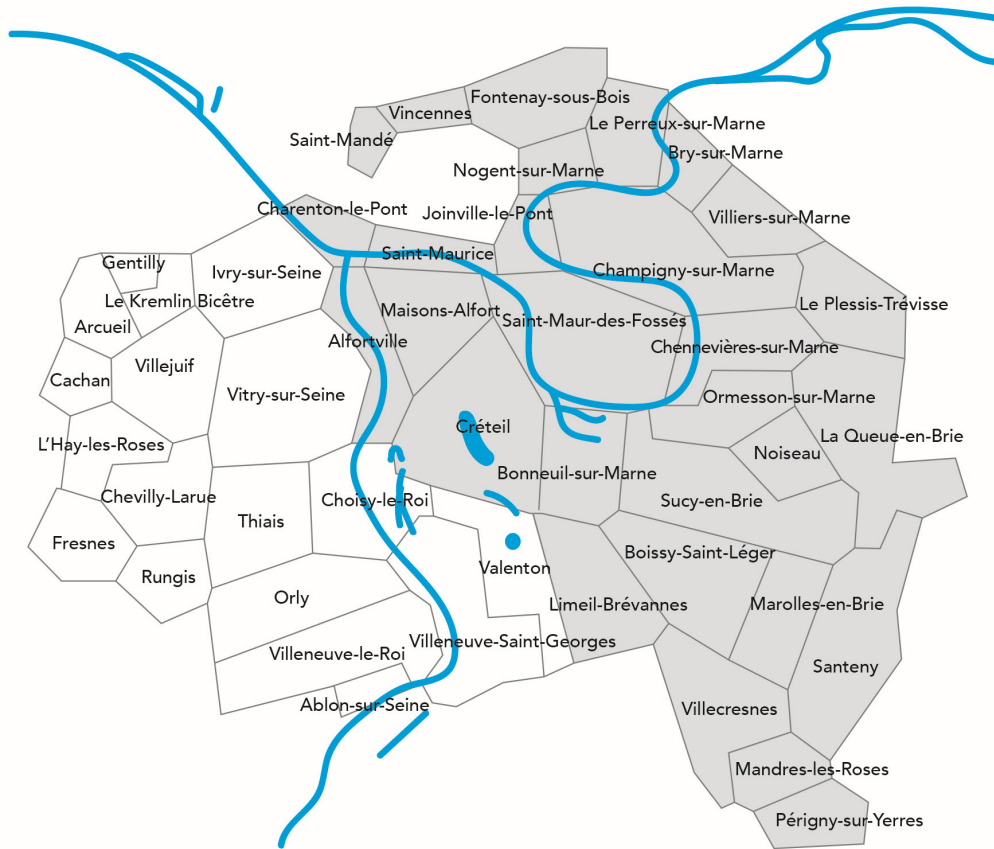


LE TERRITOIRE DE PARTAGE 94

L'Est du Val-de-Marne



Réseau de Santé PARTAGE 94

Adresse : CHIC - Bâtiment K

40 avenue de Verdun - 94000 CRETEIL

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Tél : 01 57 02 32 00 - Fax : 01 45 17 57 16

partage94@chicreteil.fr - site internet : www.partage94.fr

PARTAGE 94

Réseau de santé

Gériatrie - Oncologie - Soins palliatifs



Ensemble pour
votre parcours

de santé
& de vie

Le Réseau de Santé PARTAGE 94

ACCOMPAGNE LES PERSONNES dans leur parcours de santé

- > évalue au domicile les besoins médicaux, sociaux, psychologiques et environnementaux
- > offre une réponse adaptée à la personne
- > organise et planifie le parcours de santé.

APPUIE LES PROFESSIONNELS dans leurs actions

- > coopère avec l'ensemble des acteurs pour construire des réponses partagées
- > coordonne les interventions des professionnels sur les plans sanitaire, social, psychologique et diététique
- > propose des actions de formation.



INTERVIENT GRATUITEMENT AU 01 57 02 32 00
sur appel de la personne elle-même,
d'un proche, du médecin ou tout autre professionnel.

UNE ÉQUIPE à votre écoute

Médecins Infirmières Psychologue Ergothérapeute
Chargée d'accueil Directrice Assistante

L'équipe de coordination intervient auprès de la personne et de ses proches en lien avec le médecin traitant, le médecin hospitalier, l'infirmière, le kinésithérapeute, le pharmacien, le psychologue, l'assistante sociale, les services d'aides et de soins à domicile...

Gériatrie

PARTAGE 94 accompagne les personnes âgées de 75 ans et plus atteintes de maladies chroniques évolutives et en risque de perte d'autonomie ainsi que les personnes âgées de 60 ans et plus présentant des maladies chroniques invalidantes.

Oncologie

PARTAGE 94 accompagne les adultes atteints de cancer en coordonnant leur parcours de soins. Il favorise la qualité de vie des personnes malades et de leurs proches avant, pendant et après les traitements.

Soins palliatifs

PARTAGE 94 accompagne les adultes atteints d'une maladie grave évolutive et suivis en soins palliatifs. Il apporte également un soutien aux proches de la personne malade.

L'accompagnement par le Réseau de Santé PARTAGE 94 nécessite l'accord conjoint du patient et de son médecin traitant.

Le médecin du réseau effectue un bilan médical.
L'infirmière coordonne les aides et les soins.
La psychologue propose un espace de soutien.
L'ergothérapeute évalue les risques liés à l'environnement.